Dar Jerba : la défaillance d’un locataire ?

Décidément, le voyagiste français Marmara a du plomb dans l’aile. Après “l’affaire Palm Beach”, le coup lui est asséné cette fois-ci par sa maison mère, TUI UK. Celle-ci a dépêché vendredi 6 septembre une équipe d’inspection qui a conclu à la présence de légionellose, une bactérie parmi les plus courantes et les mieux surveillées dans les ensembles collectifs du monde entier (hôpitaux, hôtels…), et dont une forme est dangereuse pour la santé humaine.

En attendant le résultat des analyses effectuées par le Ministère du Tourisme, qui a dépêché à son tour une équipe dès le samedi, nous ne pouvons que nous étonner devant cette succession de mauvaises nouvelles concernant le TO Marmara. Cette fois-ci, contrairement au cas du Palm Beach, c’est la gestion de ce TO qui est directement mise en cause puisqu’il est le locataire du Dar Jerba, et à ce titre responsable de sa gestion et de son entretien au quotidien. A ce propos, les frais d’un éventuel délogement des 1600 clients lui seraient imputés directement et in fine à TUI France.

Autre conséquence pour Marmara, quelques têtes de son staff risquent de tomber au moment où TUI France annonçait (le vendredi 6 septembre, soit le même jour que l’inspection à Dar Jerba) un plan de départs volontaires de plus de 300 personnes, touchant notamment le personnel de Marmara.